

Alençon, le 05/03/2021

Cabinet DASEN  
Tél. 02 33 32 50 75  
Mél. [ce.dsden61@ac-caen.fr](mailto:ce.dsden61@ac-caen.fr)

**Françoise Moncada**  
Directrice académique

DSDEN 61  
Place du Général Jean Bonet  
CS 40020  
61000 Alençon

à

Mesdames et messieurs les maires,  
Mesdames et messieurs les présidents d'EPCI,

Objet : campagne de dépistage par tests salivaires dans les établissements scolaires

Mesdames, Messieurs,

Dès la semaine prochaine, une campagne de dépistage par tests salivaires sera déployée dans les établissements scolaires de l'Orne en lien avec les autorités sanitaires et préfectorales. Ces opérations ont été rendues possible seulement 10 jours après l'avis rendu par la Haute Autorité de Santé, autorisant l'utilisation des tests RT-PCR sur prélèvement salivaire dans le cadre de dépistages itératifs sur population ciblée. Il s'agit ici de renforcer la politique de dépistages ciblés de la Covid-19, d'assurer une surveillance épidémique et de rompre au plus vite les chaînes de contamination.

Les modalités concrètes de déploiement de ces tests, retenues à ce jour, sont les suivantes :

- Public prioritaire : les élèves de maternelle et d'élémentaire pour lesquels il peut être difficile de réaliser un prélèvement naso-pharyngé.
- Territoires prioritaires : les zones où le virus circule fortement sur avis de l'ARS.
- Tests organisés de préférence à l'échelle de toute une école / d'un collège : tous les élèves autorisés ainsi que les personnels volontaires de l'Education nationale et des collectivités y travaillant. Gratuité pour les élèves (mineurs), reste à charge de 1€ pour les adultes (régime commun de la sécurité sociale).
- Transmission des autorisations parentales (pour les mineurs) + copie de la carte vitale (pour tous) au laboratoire au moins 24 h avant le prélèvement.
- Les prélèvements seront réalisés par des médiateurs formés et/ou des personnels de santé sous l'égide d'un laboratoire d'analyse médicale.
- Communication des résultats : le laboratoire les communiquera sous 24 h aux représentants légaux des élèves et aux personnels concernés ainsi qu'au médecin conseiller de la DSDEN afin d'assurer le « contact tracing ». Des variants seront systématiquement recherchés sur les tests positifs.

Au cours de la semaine prochaine, ces opérations débuteront dans les établissements scolaires suivants :

- Collège Jacques Prévert à Domfront en Poiraise
- Collège Albert Camus à Tinchebray-Bocage
- Ecole élémentaire Brassens-Brel à Domfront en Poiraise
- Ecole primaire André Breton à Tinchebray-Bocage
- Ecole primaire Comtesse de Ségur à Aube
- Ecole maternelle Galleron à L'Aigle
- Ecole maternelle La Ribambelle à L'Aigle
- Ecole élémentaire André Mazeline à L'Aigle
- Ecole élémentaire Victor Hugo à L'Aigle

Cette campagne sera élargie ensuite à d'autres secteurs, en fonction notamment des capacités des laboratoires. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès lors que votre territoire sera concerné par ces tests salivaires.

Enfin, pour affiner la connaissance épidémiologique du milieu scolaire, un panel académique - composé d'écoles, de collèges et de lycées - représentatif de la diversité des territoires fera l'objet d'un dépistage tous les 15 jours. Il s'agit des établissements scolaires suivants :

- Collège Jacques Prévert à Domfront en Poiraise
- Collège Albert Camus à Tinchebray-Bocage
- Ecole élémentaire Brassens-Brel à Domfront en Poiraise
- Ecole primaire André Breton à Tinchebray-Bocage

Sachant pouvoir compter sur votre appui et sur celui de vos services, je vous prie de croire, mesdames, messieurs les élus, à l'assurance de ma considération distinguée.

Françoise Moncada

